

SITUATION EN FRANCE

SITUATION DU SIDA EN FRANCE AU 30 JUIN 1989

7 149 cas de SIDA, correspondant à la définition de l'O.M.S., ont été notifiés à la Direction générale de la Santé depuis la mise en place de la surveillance, en mars 1982.

ANALYSE DES CONDITIONS DE DÉCLARATION

Au cours du deuxième trimestre 1989, après élimination des doubles déclarations (12,5 % des questionnaires) et validation par rapport à la définition du SIDA (10 % des questionnaires ne correspondaient pas aux critères de définition), 740 cas ont été enregistrés.

La distribution des délais de déclaration (délai entre le diagnostic de SIDA et la notification à la D.G.S.) pour les 740 cas enregistrés, est la suivante : 32 % des cas ont été déclarés durant le trimestre de diagnostic, 40 % ont été déclarés avec 1 trimestre de retard, 11 % avec 2 trimestres de retard, 4 % avec 3 trimestres de retard, 3 % avec 4 trimestres de retard et 10 % avec plus d'un an de retard.

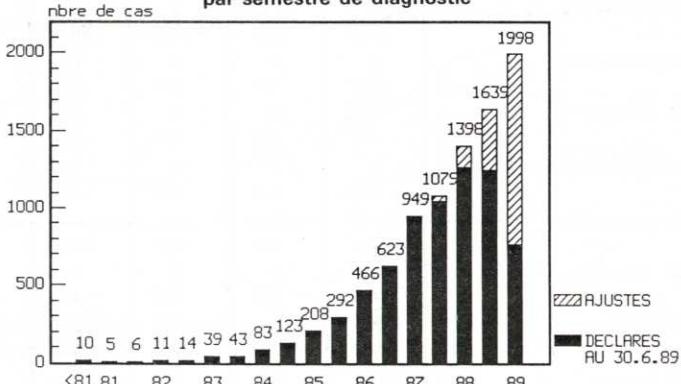
Pour tenir compte de ces délais de déclaration, des calculs ont été effectués afin d'estimer le nombre de cas de SIDA ayant été diagnostiqués au 30 juin 1989 et non encore déclarés par les praticiens. Le nombre de cas de SIDA cumulés a été ainsi estimé à environ 9 000.

La distribution, par semestre de diagnostic, des cas déclarés et estimés est présentée en figure 1.

L'analyse des données qui suit est réalisée sur les 7 149 cas de SIDA enregistrés par la D.G.S. au 30 juin 1989.

Figure 1

Cas de SIDA déclarés en France au 30 juin 1989
et cas ajustés en fonction des délais de déclaration
par semestre de diagnostic



ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS PAR SEXE ET ÂGE

Les données par sexe et âge sont présentées dans le tableau 1. On note 6 947 cas adultes et 202 cas pédiatriques, le sex ratio pour les adultes est de 6,2, il est de 1,7 pour les enfants.

Tableau 1. — Répartition des cas de SIDA par sexe et âge diagnostiqués entre juillet 1987 et juin 1988, entre juillet 1988 et juin 1989 et depuis 1978 en France et D.O.M. 30 juin 1989

	Cas diagnostiqués entre le 1-7-1987 et le 30-6-1988			Cas diagnostiqués entre le 1-7-1988 et le 30-6-1989*			Cas cumulés depuis 1978		
	Femmes	Hommes	Total + (%)	Femmes	Hommes	Total + (%)	Femmes	Hommes	Total + (%)
0-11 mois.....	13	13	26 (1,1)	6	7	13 (0,6)	36	49	85 (1,2)
1- 4 ans.....	6	15	21 (0,9)	8	11	19 (1,0)	29	49	78 (1,1)
5- 9 ans.....	1	8	9 (0,4)	1	2	3 (0,2)	5	18	23 (0,3)
10-14 ans.....	1	3	4 (0,2)	1	1	2 (0,1)	4	12	16 (0,2)
15-19 ans.....	2	12	14 (0,6)	2	10	12 (0,6)	10	32	42 (0,6)
20-29 ans.....	128	494	622 (27,2)	99	444	543 (27,3)	386	1 509	1 895 (26,5)
30-39 ans.....	86	765	851 (37,2)	93	655	748 (37,6)	271	2 430	2 701 (37,8)
40-49 ans.....	27	379	406 (17,7)	24	315	339 (17,0)	76	1 224	1 300 (18,2)
50-59 ans.....	21	183	204 (8,9)	31	152	183 (9,2)	77	547	624 (8,7)
60-69 ans.....	17	58	75 (3,3)	22	56	78 (3,9)	56	185	241 (3,4)
70-79 ans.....	14	34	48 (2,2)	13	27	40 (2,0)	39	82	121 (1,7)
80-89 ans.....	3	5	8 (0,3)	3	6	9 (0,5)	9	14	23 (0,3)
Total.....	319	1 969	2 288 (100,0)	303	1 686	1 989 (100,0)	998	6 151	7 149 (100,0)
	Sex ratio = 6,2			Sex ratio = 6,2			Sex ratio = 6,2		

* Données provisoires.

La comparaison des cas diagnostiqués durant les deux dernières périodes de 12 mois : juillet 1987 à juin 1988 et juillet 1988 à juin 1989, ne montre pas de modification significative quant à la répartition par sexe et classes d'âge.

ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS PAR GROUPE DE TRANSMISSION ET ANNÉE DE DIAGNOSTIC

Les groupes de transmission sont hiérarchisés de 1 à 7. Chaque cas est classé dans un seul groupe de transmission. Les sujets présentant plusieurs risques sont classés dans le groupe de transmission listé le premier dans la hiérarchie, sauf pour les sujets à la fois homosexuels et toxicomanes pour lesquels il existe un groupe spécifique.

Le groupe 5 rassemble les sujets hétérosexuels qui présentent un partenaire sexuel à risque (bisexuel, toxicomane I.V.), un partenaire originaire d'Afrique ou des Caraïbes, quel que soit leur statut sérologique, ou un partenaire infecté.

Le groupe 7 « Indéterminé » rassemble les sujets pour lesquels le mode de contamination par le V.I.H. ne peut être connu, des sujets hétérosexuels pour lesquels aucune situation liée à l'infection V.I.H. ne peut être évoquée et des sujets hétérosexuels dont l'information sur le mode de transmission est en cours d'investigation.

La répartition des cas par année de diagnostic est présentée dans le tableau 2.

La comparaison de la distribution des groupes de transmission selon le sexe pour les cas de SIDA diagnostiqués durant les deux dernières périodes de 12 mois est présentée dans le tableau 3.

À partir de ces deux tableaux, des tendances peuvent être observées :

- une diminution de la part relative des homosexuels;
- une augmentation de la part relative des toxicomanes;
- une stabilisation de la part relative des autres groupes de transmission, notamment depuis 1985 pour le groupe des hétérosexuels et depuis 1986 pour le groupe des transfusés.

Tableau 2. — Répartition des cas de SIDA par groupe de transmission et année de diagnostic au 30 juin 1989 en France et D.O.M.

Groupes de transmission	Années de diagnostic										Total + %	
	1978	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988*		
1. Homo-bisexuels.....	3 50,0	1 25,0	6 54,5	17 68,0	49 59,8	127 61,7	325 65,0	651 59,8	1 089 54,9	1 249 50,2	357 47,2	3 874 54,2
2. Toxicomanes.....	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	6 2,9	37 7,4	131 12,0	303 15,3	511 20,6	189 24,9	1 177 16,5
3. (1) et (2)	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	1 1,2	5 2,4	15 3,0	40 3,7	55 2,8	35 1,4	12 1,6	163 2,3
4. Hémophiles.....	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	2 1,0	6 1,2	14 1,3	15 0,8	36 1,4	9 1,2	82 1,1
5. Hétérosexuels	1 16,7	0 0,0	2 18,2	7 28,0	21 25,6	33 16,0	54 10,8	101 9,3	163 8,2	261 10,5	75 9,9	718 10,0
6. Transfusés	0 0,0	0 0,0	0 0,0	1 4,0	5 6,1	11 5,3	17 3,4	75 6,9	156 7,9	167 6,7	49 6,5	481 6,7
7. Indéterminés	2 33,3	3 75,0	3 27,3	0 0,0	2 2,4	10 4,9	22 4,4	53 4,9	132 6,7	172 6,9	51 6,9	452 6,3
8. Enfants.....	0 0,0	0 0,0	0 0,0	0 0,0	4 4,9	12 5,8	24 4,8	24 2,2	69 3,5	55 2,2	14 1,8	202 2,8
Total.....	6 100,0	4 100,0	11 100,0	25 100,0	82 100,0	206 100,0	500 100,0	1 089 100,0	1 982 100,0	2 486 100,0	758 100,0	7 149 100,0

* Données provisoires.

Tableau 3. — Répartition des cas de SIDA par groupe de transmission et sexe diagnostiqués entre juillet 1987 et juin 1988, entre juillet 1988 et juin 1989 et depuis 1978. France et D.O.M. 30 juin 1989

Groupes de transmission	Cas diagnostiqués entre le 1-7-1987 et le 30-6-1988			Cas diagnostiqués* entre le 1-7-1988 et le 30-6-1989			Cas cumulés depuis 1978		
	Femmes + (%)	Hommes + (%)	Total + (%)	Femmes + (%)	Hommes + (%)	Total + (%)	Femmes + (%)	Hommes + (%)	Total + (%)
1. Homo-bisexuels.....	0 (0,0)	1 232 (62,6)	1 232 (53,8)	0 (0,0)	946 (56,1)	946 (47,6)	0 (0,0)	3 874 (63,0)	3 874 (54,2)
2. Toxicomanes	117 (36,7)	290 (14,7)	407 (17,8)	103 (34,0)	354 (21,0)	457 (23,0)	340 (34,1)	837 (13,4)	1 177 (16,5)
3. (1 et 2)	0 (0,0)	46 (2,3)	46 (2,0)	0 (0,0)	33 (2,0)	33 (1,7)	0 (0,0)	163 (2,6)	163 (2,3)
4. Hémophiles	1 (0,3)	28 (1,4)	29 (1,3)	0 (0,0)	25 (1,5)	25 (1,2)	1 (0,1)	81 (1,3)	82 (1,1)
5. Contact hétérosexuel.....	88 (27,6)	125 (6,3)	213 (9,3)	95 (31,3)	117 (6,9)	212 (10,7)	291 (29,2)	427 (6,9)	718 (10,0)
Bisexuel.....	9	0	9	12	0	12	29	0	29
Toxicomane	21	8	29	15	5	20	49	17	66
Hémophile.....	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Transfusé	2	1	3	12	4	16	18	3	21
Séropositif	10	3	13	11	6	17	30	12	42
Originaire des Caraïbes	23	41	64	23	50	73	86	160	246
Originaire d'Afrique	21	72	93	22	54	76	77	235	312
6. Transfusés	65 (20,4)	91 (4,6)	156 (6,8)	66 (21,8)	65 (3,8)	131 (6,6)	216 (21,6)	265 (4,3)	481 (6,7)
7. Indéterminés	27 (8,5)	118 (6,0)	145 (6,3)	23 (7,6)	125 (7,4)	148 (7,4)	76 (7,6)	376 (6,1)	452 (6,3)
8. Enfants	21 (6,5)	39 (2,1)	60 (2,7)	16 (5,3)	21 (1,3)	37 (1,8)	74 (7,4)	128 (2,2)	202 (2,9)
Total.....	319 (100,0)	1 969 (100,0)	2 288 (100,0)	303 (100,0)	1 686 (100,0)	1 989 (100,0)	998 (100,0)	6 151 (100,0)	7 149 (100,0)

* Données provisoires.

L'étude de la distribution des types de partenaires sexuels des hétérosexuels (tabl. 3) montre la prépondérance des partenaires originaires de zones à transmission hétérosexuelle prédominante (Afrique, Caraïbes) : 78 % [246 + 312/718] des partenaires. La part des partenaires toxicomanes est de 9 % [66/718], celle des bisexuels de 4 % [29/718]. Dans 6 % [42/718] des cas le partenaire est séropositif, il s'agit soit d'un sujet dont le propre mode de transmission n'est pas connu, soit d'un sujet lui-même contaminé par voie sexuelle.

L'analyse au cours du temps (1982-1988) de cette distribution indique une diminution significative du pourcentage des cas dont le partenaire est originaire d'Afrique et une augmentation significative du pourcentage des partenaires toxicomanes.

ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS DE SIDA PÉDIATRIQUE PAR GROUPE DE TRANSMISSION ET SEXE

Le tableau 4 présente la répartition des cas de SIDA pédiatrique par groupe de transmission et sexe pour les deux dernières périodes de 12 mois pour les cas cumulés.

Le groupe des enfants nés de mère infectée regroupe toujours plus de 75 % des cas de SIDA pédiatrique.

ANALYSE DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CAS DE SIDA

La répartition des cas de SIDA (cumulés) par département de domicile est présentée dans le tableau 5 et la figure 2.

Tableau 4. — Répartition des cas de SIDA pédiatrique par groupe de transmission et sexe diagnostiqués entre juillet 1987 et juin 1988, entre juillet 1988 et juin 1989 et depuis 1978. France et D.O.M. 30 juin 1989

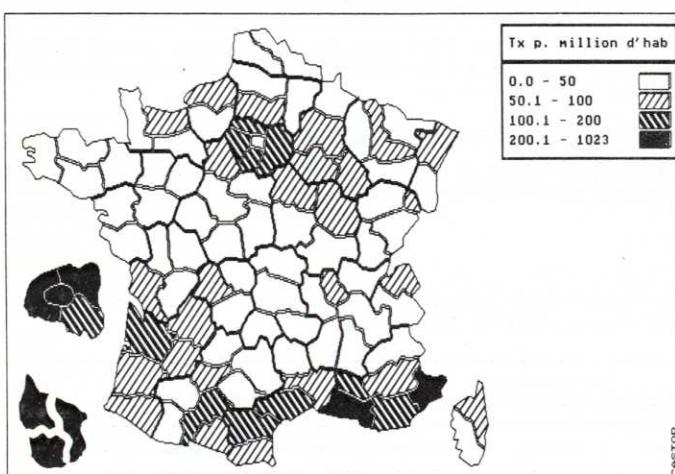
Groupes de transmission	Cas diagnostiqués entre le 1-7-1987 et le 30-6-1988			Cas diagnostiqués* entre le 1-7-1988 et le 30-6-1989			Cas cumulés depuis 1978		
	Femmes	Hommes	Total + (%)	Femmes	Hommes	Total + (%)	Femmes	Hommes	Total + (%)
1. Mères toxicomanes	11	14	25 (41,7)	8	6	14 (37,8)	27	33	60 (29,7)
2. Mères transfusées	0	0	0 (0,0)	0	0	0 (0,0)	3	1	4 (2,0)
3. Mères avec contacts hétérosexuels	4	12	16 (26,7)	6	9	15 (40,6)	22	48	70 (34,7)
4. Mères à risques inconnus	3	3	6 (10,0)	1	3	4 (10,8)	8	12	20 (9,9)
5. Hémophiles	0	5	5 (8,3)	0	1	1 (2,7)	0	14	14 (6,9)
6. Transfusés	3	5	8 (13,3)	0	2	2 (5,4)	13	19	32 (15,8)
7. Indéterminés	0	0	0 (0,0)	1	0	1 (2,7)	1	1	2 (1,0)
Total.	21	39	60 (100,0)	16	21	37 (100,0)	74	128	202 (100,0)

• Données provisoires

Tableau 5. – Répartition des cas de SIDA par département de domicile au 30 juin 1989
 (taux par million d'habitants) en France et D.O.M.

Figure 2

Taux de cas de SIDA (cumulés) par million d'habitants et par départements au 30 juin 1989 (France + D.O.M.)



L'analyse des taux de cas par million d'habitants par département fait apparaître l'hétérogénéité des situations dans les régions considérées comme les plus touchées.

Dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, ce sont les départements des Alpes-Maritimes, avec 515 cas par million d'habitants, et des Bouches-du-Rhône, avec 228 cas par million d'habitants, qui sont les plus touchés, alors que les Alpes-de-Haute-Provence ont un taux inférieur à 50 cas par million d'habitants.

Dans la région Île-de-France, c'est le département de Paris, avec 1 023 cas par million d'habitants, qui reste, de loin, le plus touché, les autres départements présentant des taux entre 103 et 256 cas par million d'habitants.

Dans la région Antilles-Guyane, il faut distinguer le département de la Guyane qui a le taux le plus élevé des départements français, avec 1 425 cas par million d'habitants, des deux départements français des Antilles pour lesquels les taux atteignent 369 cas par million d'habitants pour la Guadeloupe et 249 cas par million d'habitants pour la Martinique.

Cette même hétérogénéité se retrouve dans d'autres régions comme le Languedoc - Roussillon, qui comprend à la fois le seul département n'ayant déclaré aucun cas de SIDA à ce jour, la Lozère, et un département comme l'Hérault qui atteint le taux de 123 cas par million d'habitants.

Tableau 6. — Répartition des cas de SIDA par groupe de transmission et par région. Cas diagnostiqués entre le 1^{er} juillet 1988 et le 30 juin 1989* et cas cumulés depuis 1978 (en italique)

Régions	Homo-bisexual 1	Toxico-manes 2	(1 et 2) 3	Hémophiles 4	Hétéro-sexuels 5	Transfusés 6	Indéterminés 7	Enfants 8	Total	Effectif
									%	
Alsace.....	66,7	14,3	0,0	0,0	4,8	0,0	4,3	0,0	100	21
	59,1	19,7	0,0	3,0	6,1	3,5	7,6	1,5	100	66
Aquitaine.....	39,0	24,7	2,6	2,6	6,5	18,2	5,2	1,3	100	77
	39,8	22,4	2,8	1,6	8,1	18,3	5,7	1,2	100	246
Bourgogne.....	25,9	22,2	7,4	0,0	14,8	11,1	8,5	0,0	100	27
	41,7	19,4	4,2	2,8	9,7	13,9	8,3	0,0	100	72
Auvergne.....	42,9	35,7	0,0	0,0	0,0	14,3	7,1	0,0	100	14
	59,6	17,0	0,0	2,1	0,0	17,0	2,1	2,1	100	47
Bretagne.....	54,3	20,0	0,0	0,0	14,3	8,6	2,9	0,0	100	35
	48,0	11,8	2,0	2,0	13,7	11,8	7,8	2,9	100	102
Centre.....	39,3	17,9	3,6	3,6	7,1	14,3	10,7	3,6	100	28
	54,5	10,2	1,1	2,3	9,1	13,6	5,7	3,4	100	88
Champagne - Ardenne.....	61,5	0,0	0,0	0,0	7,7	23,1	7,7	0,0	100	13
	45,0	6,7	0,0	1,7	10,0	21,7	11,7	3,3	100	60
Corse	20,0	80,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	5
	33,3	55,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,1	100	9
Franche-Comté.....	50,0	25,0	0,0	0,0	12,5	12,5	0,0	0,0	100	16
	46,2	25,6	0,0	0,0	12,8	10,3	0,0	5,1	100	39
Île-de-France	57,1	18,2	1,9	0,6	8,2	4,6	7,6	1,8	100	886
	66,2	11,3	2,2	0,7	7,4	4,5	5,6	2,2	100	3 584
Languedoc - Roussillon.....	53,3	14,7	1,3	2,7	10,7	10,7	6,7	0,0	100	75
	52,2	20,7	2,5	2,0	7,9	7,9	5,9	1,0	100	203
Limousin.....	37,5	25,0	0,0	0,0	0,0	18,8	18,8	0,0	100	16
	46,9	21,9	0,0	0,0	0,0	18,8	9,4	3,1	100	32
Lorraine.....	50,0	13,6	4,5	0,0	9,1	0,0	22,7	0,0	100	22
	54,3	7,6	1,9	2,9	6,7	13,3	9,5	3,8	100	105
Midi - Pyrénées	47,8	24,6	0,0	2,9	8,7	4,3	4,3	7,2	100	69
	48,4	21,7	2,3	1,4	7,4	6,9	6,9	5,1	100	217
Nord - Pas-de-Calais	60,6	12,1	0,0	9,1	3,0	6,1	9,1	0,0	100	33
	62,1	9,7	1,0	3,9	6,8	4,9	8,7	2,9	100	103
Haute-Normandie.....	43,3	16,7	3,3	3,3	16,7	6,7	10,0	0,0	100	30
	43,1	11,8	2,9	3,9	17,6	10,8	5,9	3,9	100	102
Basse-Normandie.....	43,8	12,5	0,0	12,5	25,0	6,3	0,0	0,0	100	16
	35,5	21,0	1,6	6,5	16,1	9,7	4,8	4,8	100	62
Pays de la Loire	38,7	12,9	0,0	6,5	16,2	9,7	12,9	3,2	100	31
	46,8	10,6	3,2	4,3	13,8	8,5	10,6	2,1	100	94
Picardie.....	33,3	4,8	0,0	0,0	28,6	23,8	4,8	4,8	100	21
	49,2	6,2	1,5	0,0	16,9	15,4	4,6	6,2	100	65
Poitou - Charentes	60,0	10,0	0,0	0,0	6,7	16,7	6,7	0,0	100	30
	46,8	13,0	0,0	1,3	9,1	19,5	9,1	1,3	100	77
Provence - Alpes - Côte d'Azur.....	29,7	49,5	2,4	0,9	4,5	6,0	4,5	2,4	100	333
	35,1	40,7	3,8	0,8	4,2	7,1	4,6	3,6	100	1 017
Rhône - Alpes	56,8	18,9	0,0	2,7	8,1	1,4	12,2	0,0	100	74
	57,6	16,8	3,2	2,4	7,6	4,4	7,2	0,8	100	250
Antilles - Guyane	24,1	3,4	0,0	0,0	58,6	4,6	4,6	4,6	100	87
	13,4	2,3	0,3	0,7	54,1	3,9	16,0	9,4	100	307
Total	54,2	16,5	2,3	1,1	10,0	6,7	6,3	2,8		

* Données provisoires.

ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS DE SIDA PAR GROUPE DE TRANSMISSION ET PAR RÉGION

Le tableau 6 indique pour chaque région, d'une part, la répartition des cas de SIDA par groupe de transmission pour la dernière période de 12 mois (ligne supérieure) et, d'autre part, cette même répartition sur les cas cumulés (ligne inférieure).

Cette présentation permet, bien que les chiffres pour la dernière période de 12 mois soient provisoires, d'observer des tendances.

D'une façon générale, la diminution du pourcentage des homosexuels et des homo-bisexuels et l'augmentation du pourcentage des toxicomanes observées au niveau national sont retrouvées au niveau régional.

ENQUÊTE

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPIDÉMIE DE SIDA LIÉE À LA TOXICOMANIE (1983-1988) EN FRANCE

CROUZIER C., LAPORTE A., BRUNET J.-B. (Direction générale de la Santé)

INTRODUCTION

La surveillance du SIDA en France, a mis en évidence depuis plusieurs semestres un accroissement très important des cas de SIDA diagnostiqués chez les toxicomanes. Ils sont passés de 2 % des cas de SIDA diagnostiqués en 1984 à 21 % en 1988.

Le nombre de toxicomanes est estimé en France autour de 100 000 (80 000 à 120 000). 70 % d'entre eux utilisent des drogues par voie intraveineuse. Le taux de cas de SIDA avéré dans cette population serait donc de l'ordre de 1,4 % (958/7.10⁴) [1,7 % à 1,1 %]. L'incidence par année est passée de 0,9 cas pour 10 000 en 1984 à 69 cas pour 10 000 en 1988.

L'infection à V.I.H. n'est plus seulement un risque pour les toxicomanes eux-mêmes car ils constituent un réservoir pour la transmission hétérosexuelle du virus ainsi que pour la transmission verticale de la mère à l'enfant.

L'objectif de cette étude est donc de réaliser une analyse plus précise de l'ensemble des cas de SIDA liés à la toxicomanie.

MÉTHODES

La population étudiée est définie par les cas de SIDA recensés chez les toxicomanes intraveineux (I.V.), chez les homosexuels toxicomanes, chez les hétérosexuels non toxicomanes partenaires sexuels de toxicomanes (N.T.P.T.) et chez les enfants nés de mère toxicomane ou de mère dont le partenaire est toxicomane.

Les cas correspondant à cette définition déclarés à la D.G.S. au 31 mars 1989 et diagnostiqués de 1983 à 1988 ont été analysés au cours du temps en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, département de domicile et catégorie socioprofessionnelle).

RÉSULTATS

La population étudiée regroupe 1 218 cas soit 19,7 % (1 218/6 179) des cas de SIDA diagnostiqués au 31 décembre 1988.

La part relative des différents sous-groupes est la suivante : 78,6 % de toxicomanes I.V. (958/1 218), 12,1 % d'homosexuels toxicomanes (148/1 218), 4,7 % d'hétérosexuels N.T.P.T. (57/1 218), et 4,5 % d'enfants nés de mère toxicomane ou dont le partenaire sexuel est toxicomane (55/1 218).

L'étude au cours du temps du taux d'incidence des cas de SIDA liés à la toxicomanie dans la population générale, montre une augmentation très rapide de 0,02 cas par million d'habitants en 1983 à 10 cas par million d'habitants en 1988.

Les cas de SIDA liés à la toxicomanie représentent 1,2 % (1/82) des cas de SIDA diagnostiqués en 1983 et 24,5 % (569/2 318) en 1988.

Tableau 1. — Répartition par année de diagnostic et sous-groupe de transmission des cas de SIDA liés à la toxicomanie

Sous-groupes de transmission	Année de diagnostic						Total
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	
Toxicomanes		6	37	131	300	484	958
Homosexuels toxicomanes	1	5	15	40	54	33	148
Hétérosexuels N.T.P.T.			3	8	17	29	57
Enfants			1	2	29	23	55
Total	1	11	56	181	400	569	1 218
Incidence (million d'habitants)	0,02	0,2	1,02	3,27	7,26	10,2	

Évolution des sous-groupes de transmission

La répartition des cas liés à la toxicomanie par sous-groupe et année de diagnostic est présentée dans le tableau 1.

L'analyse de l'évolution de la part relative des différents sous-groupes au cours du temps montre :

- pour le sous-groupe des toxicomanes, caractérisé par l'apparition de ses premiers cas en 1984, sa part relative augmente significativement de 54,5 % (6/11) des cas en 1984 à 85 % (484/569) en 1988;
- pour le sous-groupe des homosexuels toxicomanes dont le premier cas a été diagnostiqué en 1983, une diminution de sa part relative de 45 % (5/11) des cas liés à la toxicomanie en 1984 à 5,8 % (33/569) en 1988;
- le sous-groupe des hétérosexuels N.T.P.T. n'est apparu qu'en 1985. Au sein du groupe de transmission « hétérosexuels partenaires de sujets infectés ou à risque », il représente 9 % (57/624) des cas de SIDA déclarés. Ce pourcentage s'est modifié de façon significative au cours du temps (3/54 en 1985 à 29/246 en 1988). Par

contre la part relative de ce sous-groupe dans les cas de SIDA liés à la toxicomanie ne se modifie pas de 1985 à 1988 ;

— le sous-groupe des enfants nés de mère toxicomane ou dont le partenaire est toxicomane est apparu en 1985. Il représente 42,3 % (55/130) des cas de transmission maternofœtale, et au sein de ce groupe, il est passé de 10 % (1/10) des cas en 1985 à 62 % (23/37) en 1988. Sa part relative dans l'ensemble des cas liés à la toxicomanie est passée de 1,8 % (1/56) à 4 % (23/569).

Sexe

La répartition par sexe est donnée dans le tableau 2, on recense 853 hommes et 365 femmes soit un *sex ratio* de 2,3 (853/365). Le *sex ratio* ne se modifie pas au cours du temps tous groupes confondus. Dans le sous-groupe des toxicomanes, le *sex ratio* est de 2,2 (658/300) et on observe une augmentation significative de sujets masculins au cours du temps ($p < 0,001$).

La proportion de sujets féminins est plus élevée dans le groupe des hétérosexuels N.T.P.T., dont le *sex ratio* est de 0,35 (15/42).

Tableau 2. — Répartition par sous-groupe de transmission et par sexe des cas de SIDA liés à la toxicomanie (1983-1988)

	Toxicomanes	Hétérosexuels N.T.P.T.	Homosexuels toxicomanes	Enfants	Total
Hommes	658	15	148	32	853
Femmes	300	42		23	365
Total	958	57	148	55	1 218

Âge

96 % (1 113/1 163) des cas adultes ont entre 20 et 39 ans et la classe 25-29 ans regroupe 44 % (511/1 163) des cas.

49 % des cas de SIDA pédiatrique liés à la toxicomanie sont âgés de moins d'un an.

La moyenne d'âge des cas adultes liés à la toxicomanie est de 28,6 ans. L'étude par sous-groupe de transmission met en évidence une moyenne (médiane) d'âge de :

- 28 (27) ans pour les toxicomanes;
- 29,7 (29) ans pour les homosexuels toxicomanes qui constituent un groupe de transmission plus jeune que celui des homosexuels dont l'âge moyen est de 38 ans;
- 30,9 (27,5) ans pour les hétérosexuels N.T.P.T. qui constituent un sous-groupe jeune au sein du groupe des hétérosexuels partenaires de sujets infectés ou à risque dont la moyenne d'âge est de 36 ans.

L'étude de la moyenne et de la médiane de l'âge au cours du temps sur l'ensemble des cas liés à la toxicomanie montre une tendance au vieillissement (test de Kruskal-Wallis : $p = 0,03$).

Année	Moyenne	Médiane
1983.....	26	26
1984.....	28,3	27
1985.....	28,8	28
1986.....	27,7	27
1987.....	28,6	28
1988.....	29	29

L'étude par sous-groupe de transmission ne montre pas de modification pour les homosexuels toxicomanes et les hétérosexuelles N.T.P.T. Par contre, on observe un vieillissement du sous-groupe des toxicomanes. La moyenne et la médiane passe de 26 ans en 1984 à 28 ans en 1988 ($p < 0,001$).

Répartition géographique

L'analyse de la répartition géographique des cas de SIDA liés à la toxicomanie fait apparaître 4 zones (fig. 1) :

- la région Sud-Est (Provence - Alpes - Côte d'Azur) avec 97 cas par million d'habitants;
- la région Île-de-France avec 43,2 cas par million d'habitants;
- la région Sud-Ouest (Languedoc - Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine) avec 20,4 cas par million d'habitants;
- le reste de la France avec 6,3 cas par million d'habitants.

La répartition des sous-groupes au sein de ces quatre zones est présenté tableau 3. La région parisienne avec 37 % (445/1 199) des cas de SIDA liés à la toxicomanie, est caractérisée par une part relative plus élevée d'homosexuels toxicomanes. La répartition des autres sous-groupes est peu différente dans les quatre zones.

Le rôle de réservoir de l'infection V.I.H. de la population toxicomane pour la population qui vit à la marge de ce groupe (leurs partenaires sexuels et leurs descendants) a été montré par l'étude des corrélations par région entre les cas recensés chez les toxicomanes et les cas recensés dans les autres sous-groupes.

Il existe des corrélations positives par région entre le nombre de cas diagnostiqués chez les toxicomanes et chez les hétérosexuels N.T.P.T. ($r = 0,98$), entre les cas chez les toxicomanes et les cas chez les enfants nés de mère toxicomane ou de mère dont le partenaire est toxicomane ($r = 0,96$), et entre les cas chez les enfants et les cas chez les hétérosexuels N.T.P.T. ($r = 0,98$).

Figure 1. — Taux cumulé des cas de SIDA liés à la toxicomanie (1983-1988)

(Taux par million d'habitants)

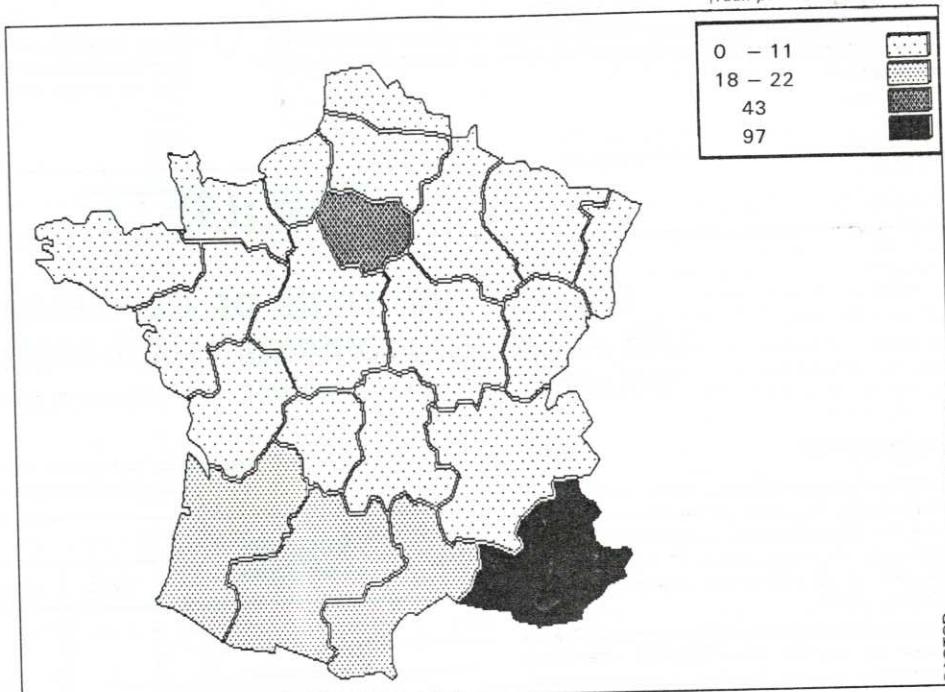


Tableau 3*. — Répartition par région et par sous-groupe de transmission des cas de SIDA liés à la toxicomanie (1983-1988)

Régions	Groupe de transmission (%)				Total %
	Toxicomanes (n = 945)	Hétérosexuels N.T.P.T. (n = 55)	Homosexuels toxicomanes (n = 146)	Enfants (n = 53)	
Région parisienne	74,4	5,2	16,0	4,4	445 (100)
Région Sud-Est	83,4	4,5	8,6	3,5	397 (100)
Région Sud-Ouest	84,0	2,1	11,1	2,8	144 (100)
Autres régions	76,1	5,2	11,7	7,0	213 (100)
Total	78,8	4,6	12,2	4,4	100

* Sont exclus de ce tableau les patients ne résidant pas en France métropolitaine.

Tableau 4. — Répartition par CSP et par sous-groupe de transmission des cas de SIDA liés à la toxicomanie (1983-1988)

	Groupe de transmission (en %)			Total (n = 1 117)
	Toxicomanes (n = 927)	Homosexuels toxicomanes (n = 136)	Hétérosexuels N.T.P.T. (n = 54)	
Agriculteurs, exploitants	0,3	0,0	3,7	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,0	9,6	1,9	3,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,9	9,6	5,6	3,8
Professions intermédiaires	5,8	12,5	20,4	16,1
Employés	14,8	19,1	31,5	16,4
Ouvriers	17,3	15,4	3,7	16,4
Inactifs	55,9	33,8	33,2	52,1
Total	100	100	100	100

36 % des cas de SIDA pédiatrique liés à la toxicomanie sont retrouvés dans la région parisienne et 25 % des cas dans la région Sud-Est. Le premier cas est apparu en 1985 dans la région Ile-de-France alors que les premiers cas dans la région Sud-Est sont diagnostiqués en 1987.

Analyse par catégorie socioprofessionnelle (C.S.P.)

L'analyse des cas de SIDA liés à la toxicomanie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (tabl. 4) met en évidence l'importance de la part des inactifs (52 %) alors qu'elle est de 27 % dans la population générale (1) et de 24 % pour l'ensemble des cas de SIDA diagnostiqués.

Le sous-groupe des homosexuels toxicomanes, comparativement à la population générale (1), est caractérisé par une forte représentation des catégories :

- artisans, commerçants, chefs d'entreprise (9,6 %), [population générale : 4 %];
 - cadres et professions intellectuelles supérieures (12,5 %), [population générale : 5,3 %].
- Les C.S.P. de ce sous-groupe se rapprochent plus de celles du groupe des homosexuels que de celles du groupe des toxicomanes. En effet 13 % et 19 % sont les pourcentages respectifs de ces deux catégories pour les homosexuels, 3 % et 2,9 % les pourcentages respectifs des toxicomanes.

Le sous-groupe des toxicomanes est caractérisé par une surreprésentation des inactifs (56 %), [population générale : 27,2 %].

Le sous-groupe des hétérosexuels N.T.P.T. se caractérise par :

- une surreprésentation des professions intermédiaires (20,4 %), [population générale : 10,3 %] et des employés (31,5 %), [population générale : 15 %];

— une sous-représentation des ouvriers (3,7 %), [population générale : 16,7 %].

L'étude des C.S.P. par année de diagnostic pour les cas de SIDA liés à la toxicomanie ne fait pas apparaître de modification significative.

CONCLUSION

Les caractéristiques démographiques observées chez les toxicomanes atteints de SIDA sont celles d'un groupe jeune (âge moyen = 28 ans), à prédominance masculine (*sex ratio* = 2,2), localisé dans les régions Ile-de-France et Provence - Alpes - Côte d'Azur, dont l'insertion professionnelle est très faible (56 % d'inactifs).

Ces caractéristiques sont identiques à celles retrouvées dans la population toxicomane en général et les problèmes de prise en charge médico-sociale inhérents à ce groupe ne peuvent que s'amplifier compte tenu de l'importance de la diffusion de l'épidémie dans ce groupe.

Cette étude souligne la rapidité de la propagation de l'infection dans la population des toxicomanes et l'émergence depuis 1985 de deux groupes touchés : leurs partenaires sexuels et leurs enfants.

Les corrélations positives observées par région entre le nombre de cas chez les toxicomanes et le nombre de cas diagnostiqués chez les hétérosexuels N.T.P.T. et chez les enfants nés de mère toxicomane ou de mère dont le partenaire est toxicomane laissent prévoir une augmentation des cas de SIDA dans ces deux derniers groupes dans les années à venir, dans les régions les plus touchées par la toxicomanie.

Ils ne représentent actuellement qu'une faible proportion des cas de SIDA, 0,9 % (57/6 179) pour les hétérosexuels N.T.P.T. et 0,9 % (55/6 179) pour les enfants.

Des études sur le comportement sexuel des toxicomanes ont été réalisées en Europe. Aux Pays-Bas (2) une étude, sur un groupe de 209 toxicomanes (H/F = 1,15), a montré que 46 % avaient un partenaire sexuel régulier, dans 38 % des cas, non toxicomane. Le nombre moyen de partenaires sexuels par semaine pour le groupe était de 2,8 (54 % des femmes se prostituaient). L'utilisation du préservatif était fréquente au cours des rapports sexuels avec les clients (90 % utilisaient dans plus de 75 % des cas un préservatif) et faible au cours des rapports sexuels avec le partenaire régulier (23 % utilisaient un préservatif dans plus de 75 % des cas).

Une des conclusions de cette étude est que l'information sur le risque de transmission sexuelle de l'infection ne semble pas avoir été encore bien perçue, notamment avec le partenaire sexuel régulier.

Jusqu'à présent les campagnes de prévention de l'infection V.I.H. menées chez les toxicomanes ont insisté sur le risque lié à l'échange des seringues. Des études réalisées en France et dans différents pays ont montré que les toxicomanes avaient pris conscience de ce danger et avaient modifié significativement leur mode d'utilisation de la seringue (réduction du taux d'échange et désinfection du matériel).

L'épidémie de SIDA liée à la toxicomanie concerne non seulement les toxicomanes eux-mêmes, mais aussi leurs partenaires sexuels et se répercute sur leurs éventuels enfants. Le risque lié à la transmission sexuelle du V.I.H. devrait également être pris en compte dans les actions d'information et de prévention destinées aux toxicomanes ou à leur entourage.

- (1) I.N.S.E.E., Enquête sur l'emploi de mars 1988.
(2) Heterosexual behavior of intravenous drug users. HOEK, Anneke van den; HAASTRECHT HJA van, COUTINHO RA, communication orale Ve Conférence internationale sur le SIDA. Montréal, 6 juin 1989.

INFORMATIONS

Deux ouvrages importants viennent d'être publiés et méritent d'être signalés aux lecteurs du B.E.H.

1. **La santé en France.** Faits majeurs et grandes tendances (270 pages. Prix : 110 F).

Ce volume présente l'essentiel de l'information aujourd'hui disponible au niveau national sur les principaux thèmes de santé publique. Ni encyclopédie, ni annuaire statistique, il met l'accent sur les grandes tendances et situe les faits majeurs intervenus au cours des années récentes.

Cet ouvrage est destiné à mieux informer à la fois les acteurs du système sanitaire et social et le public intéressé par un constat d'ensemble des progrès et des problèmes de la santé dans notre pays.

Dans le souci de faciliter la lecture de cet ouvrage, la même présentation en trois parties a été retenue pour chacun des thèmes traités : un constat à partir des données statistiques et épidémiologiques, mais aussi les actions menées en matière de politique de santé et enfin les sources d'information utilisées.

Cet ouvrage peut être obtenu à : *La Documentation française*, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, tél. : (1) 40 15 70 00.

2. **Zoonoses et maladies transmissibles communes à l'homme et aux animaux** (1 063 pages. Prix : 400 F).

Cet ouvrage répond à un besoin important, celui d'un manuel de référence aux établissements d'enseignement de la santé publique, de médecine et de médecine vétérinaire ainsi qu'aux administrations responsables de la santé publique et de la santé animale. À cet effet, les aspects médicaux et vétérinaires, habituellement dissociés et traités dans des textes différents, ont été réunis pour donner aux médecins et aux vétérinaires, ainsi qu'aux épidémiologistes et aux biologistes, une vue d'ensemble de ces maladies.

Cet ouvrage peut être obtenu à : *Office internationale des épizooties*, 12, rue de Prony, 75017 Paris.

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Semaine du 28 août
au 3 septembre 1989

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1987	Typhoides et paratyphoides	SIDA	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1987	Typhoides et paratyphoides	SIDA	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	944 000		3						LIMOUSIN	19 - Corrèze	239 000							
	68 - Rhin (Haut-)	665 000	1		1						23 - Creuse	135 000							
	Total	1 609 000	1	3	1						87 - Vienne (Haute-)	360 000							2
AQUITAINE	24 - Dordogne	379 000						4			Total	734 000							2
	33 - Gironde	1 165 000						10	1	LORRAINE	54 - Meurt.-et-Mos.	708 000							
	40 - Landes	310 000		1							55 - Meuse	197 000							
	47 - Lot-et-Garonne	305 000	3					1			57 - Moselle	1 033 000							4 1
	64 - Pyrénées-Atlan.	571 000						1			88 - Vosges	389 000							
	Total	2 730 000	3	1				16	1		Total	2 327 000							4 1
AUVERGNE	03 - Allier	364 000						7		MIDI - PYRÉNÉES	09 - Ariège	136 000							
	15 - Cantal	159 000		1					2		12 - Aveyron	276 000							
	43 - Loire (Haute-)	209 000						1			31 - Garonne (Hte-)	863 000							
	63 - Puy-de-Dôme	596 000									32 - Gers	175 000							
	Total	1 328 000		1				8	2		46 - Lot	155 000							
BOURGOGNE	21 - Côte-d'Or	486 000									65 - Pyrénées (Htes-)	233 000	1						3
	58 - Nièvre	235 000		1							81 - Tarn	342 000							
	71 - Saône-et-Loire	571 000									82 - Tarn-et-Gar.	195 000							
	89 - Yonne	320 000									Total	2 375 000	1						3
	Total	1 612 000		1							59 - Nord	2 506 000		2					13
BRETAGNE	22 - Côtes-du-Nord	542 000	1					2		NORD - PAS-DE-CALAIS	62 - Pas-de-Calais	1 425 000		1					13
	29 - Finistère	835 000						4			Total	3 931 000		3					26
	35 - Ille-et-Vilaine	781 000						4			14 - Calvados	610 000							1
	56 - Morbihan	611 000						1		NORMANDIE (BASSE-)	50 - Manche	478 000							1
	Total	2 769 000	1					11			61 - Orne	295 000							1
CENTRE	18 - Cher	323 000								NORMANDIE (HAUTE-)	27 - Eure	493 000							1
	28 - Eure-et-Loir	380 000						1	1		76 - Seine-Maritime	1 211 000							
	36 - Indre	238 000									Total	1 704 000							1
	37 - Indre-et-Loire	526 000						1			44 - Loire-Atlant.	1 036 000		1	1				7 1
	41 - Loir-et-Cher	301 000						3		PAYS DE LA LOIRE	49 - Maine-et-Loire	711 000							1
	45 - Loiret	573 000						1			53 - Mayenne	281 000							
	Total	2 341 000						6	1		72 - Sarthe	516 000		2					1
	08 - Ardennes	297 000						4			85 - Vendée	509 000							2
CHAMPAGNE-ARDENNE	10 - Aube	295 000		1						PICARDIE	Total	3 053 000	2	1	1	1	1	8	3
	51 - Marne	559 000									02 - Aisne	532 000		1					3
	52 - Marne (Haute-)	207 000						1			60 - Oise	699 000							
	Total	1 359 000		1				5			80 - Somme	549 000		1					
CORSE	2 A - Corse-du-Sud	112 000								POITOU - CHARENTES	Total	1 780 000	2						3
	2 B - Corse (Haute-)	135 000									16 - Charente	343 000		1					
	Total	247 000									17 - Charente-Mar.	523 000							2
FRANCHE-COMTÉ	25 - Doubs	479 000	1	15	1				1	PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	79 - Sèvres (Deux-)	346 000							
	39 - Jura	245 000									86 - Vienne	381 000							2
	70 - Saône (Haute-)	234 000						3			Total	1 593 000	1						4
	90 - Terr. de Belfort	130 000									04 - Alpes-Hte-Prov.	127 000							1
	Total	1 088 000	1	15	1			4			05 - Alpes (Hautes-)	109 000							1
ÎLE-DE-FRANCE	75 - Paris (Ville)	2 069 000		15				36		RHÔNE - ALPES	06 - Alpes-Marit.	910 000		13					25
	77 - Seine-et-Marne	985 000									13 - B.-du-Rhône	1 758 000	4	15					
	78 - Yvelines	1 270 000		3				14			83 - Var	760 000		2					
	91 - Essonne	1 048 000		1	1			4			84 - Vaucluse	465 000							3
	92 - Hauts-de-Seine	1 370 000									Total	4 129 000	4	30					30
	93 - Seine-St-Denis	1 346 000								TOTAL DE LA SEMAINE	01 - Ain	457 000							
	94 - Val-de-Marne	1 199 000						14			07 - Ardèche	275 000							
	95 - Val-d'Oise	993 000		1				7			26 - Drôme	415 000							
	Total	10 281 000		20	1			75			38 - Isère	988 000		2					
	11 - Aude	290 000						1			42 - Loire	739 000							
	30 - Gard	570 000									69 - Rhône	1 443 000							
LANGUEDOC - ROUSSILLON	34 - Hérault	776 000			1			4			73 - Savoie	335 000							
	48 - Lozère	72 000									74 - Savoie (Haute-)	540 000							
	66 - Pyrénées-Orient.	360 000		3							Total	5 192 000		2					
	Total	2 067 000		3	1			5		FRANCE MÉTROPOLITAINE	11	81	9	1	1	209	13		
	971 - Guadeloupe	328 400									35 premières semaines de 1989	172	2 442	411	113	37	6 138	157	
FRANCE OUTRE-MER	972 - Martinique	329 600								TOTAL :	35 premières semaines de 1988	178	1 800	339	161	48	6 175	86	
	973 - Guyane	73 000																	
	974 - Réunion	516 000		2				1											

Directeur de la publication : M. Maurice ROBERT

Rédacteur en chef : D^r Elisabeth BOUVETRédaction : D^rs Jean-Baptiste BRUNET, Bruno HUBERT, Anne LAPORTE, Colette ROURE

Administration : M. André CHAUVIN - Secrétariat : Mme Sylvie CLUZAN

Direction générale de la Santé

Sous-direction de la Prévention générale et de l'Environnement

Bureau 1 C : 1, place de Fontenoy, 75700 Paris - Tél. : (1) 47 65 25 54

N° CPP : 2015 AD

Revue disponible uniquement par abonnement : 200 F pour l'ensemble des publications de l'année civile.
Le seul mode de paiement accepté est le paiement à la commande. Les demandes d'abonnement doivent être faites exclusivement par courrier adressé à :IMPRIMERIE NATIONALE – DÉPARTEMENT DIFFUSION
B.P. 637, 59506 DOUAI CEDEX